

Université Claude Bernard  Lyon 1

Descriptif du Parcours

Diplôme d'Université (DU) DU Santé
Parcours Prise en charge pratique de la pathologie
allergique des organes respiratoires supérieurs

04/06/2026

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z
• TP LYON 10071 69000 00001004330 72
<https://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20
Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

Sommaire

Présentation	p. 3
Contact Responsable Scolarité	p. 3
Description de la formation	p. 3
Public concerné	p. 3
Modalités d'accès	p. 4
Modalités d'évaluation	p. 4
Liste des Unités d'Enseignement (UE)	p. 5
Année 1	p. 5

Présentation :

- **Modalité de formation :**
 - Formation initiale normale : 704 €
 - Formation continue prise en charge individuelle: 900 €
 - Formation continue prise en charge employeur : 900 €
- **Formation diplômante**

- **Nature de la Formation :**
Diplôme d'établissement non homologué

- **Durée de la formation :**
2 semestres

- **Langues d'enseignement :**
 - Français

Contact Scolarité :(inscriptions)



Gestionnaire 1



formation-diplomante1@univ-lyon1.fr

Description de la formation :

Il est créé à l'Université CLAUDE BERNARD - LYON I, un Diplôme Universitaire de PRISE EN CHARGE PRATIQUE DE LA PATHOLOGIE ALLERGIQUE DES ORGANES RESPIRATOIRES SUPERIEURS.

La pathologie allergique des organes respiratoires est en forte augmentation, avec augmentation du nombre de patients à prendre en charge.

Du fait du développement de la demande des patients et des progrès réalisés tant dans le domaine diagnostique que dans le domaine thérapeutique, la prise en charge de cette pathologie fait de plus appel à une collaboration étroite entre diverses spécialités, notamment ORL, PNEUMOLOGIQUE et PEDIATRIQUE.

Cette formation a donc pour objectif de répondre à cette augmentation des pathologies, avec croissance de la gravité, et de permettre la prise en charge globale nécessaire de cette pathologie par une meilleure connaissance de cette prise en charge par les praticiens de spécialités différentes avec augmentation de la collaboration devenue de plus en plus obligatoire.

La formation comportera :

- 1 enseignement théorique de 80 H (2 modules de 3 jours et 2 jours entre février avril et juin). Ils sont réalisés en distanciel (depuis la crise sanitaire COVID-19), permettant la participation de médecins géographiquement éloignés.
- 1 stage pratique de 20 heures (3 à 4 demi-journées)

Enseignement pratique et stage seront effectués dans les services et sous le contrôle des membres de la Commission Pédagogique. En raison de l'éloignement géographique de certains candidats, le stage peut aussi être réalisé près de son lieu de résidence auprès d'un spécialiste en Allergologie. Une attestation de stage est fournie par l'allergologue à l'issue.

Public concerné :

Sont autorisés à s'inscrire :

- Les médecins français et étrangers spécialistes d'ORL, de Pédiatrie, de pneumologie, d'Allergologie, de médecine générale, urgentiste et réanimateur
- Les étudiants inscrits en dernière année de DES ou DIS de chacune de ces spécialités
- Exceptionnellement, pourront être retenues, après entretien et accord de l'équipe pédagogique les médecins généralistes étrangers, les pharmaciens et autres professionnels de santé.

Accord écrit obligatoire du professeur à fournir avec le dossier d'inscription - L'inscription sera limitée à 40 du fait du caractère pratique de l'enseignement.

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Professeur Gilles DEVOUASSOUX
Hôpital de la Croix Rousse
Service de pneumologie
103 grande rue de la Croix Rousse 69004 LYON
Tél : 04 72 07 17 30
gilles.devouassoux@chu-lyon.fr

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1
Bureau des DU/DIU
8 avenue Rockefeller
69373 Lyon cedex 08
formation-diplomante1@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

Durée de la formation : 1 an

Il y a une session par an, comportant un examen global écrit réalisé en distanciel portant sur l'enseignement théorique (noté sur 20)

La moyenne devra être obtenue.

Le Jury d'examen sera présidé par le PU-PH responsable de l'enseignement.

Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

- Année 1